

Séance publique du 12 juin 2006

Délibération n° 2006-3459

commission principale : développement économique

objet : **Rencontre mondiale des clusters et des pôles de compétitivité - Convention avec la chambre de commerce et d'industrie de Lyon - Subvention**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction marketing et stratégies économiques

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 mai 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La Communauté urbaine et ses partenaires économiques travaillent, dans le cadre de la démarche Grand Lyon, l'esprit d'entreprise, au rayonnement international de l'agglomération lyonnaise. La Communauté urbaine a eu également l'initiative des pôles de compétitivité, notamment Lyon Biopôle et Axelera ; pôles de compétitivité de dimension mondiale labellisés en juillet 2005.

En accueillant la rencontre mondiale des clusters et pôles de compétitivité en octobre 2006, Lyon sera pendant cinq jours le lieu d'échanges entre praticiens des pôles de compétitivité et de l'innovation au niveau mondial.

Qu'est-ce-qu'un cluster ? C'est un triptyque ou grappe industrielle -entreprises-formation-recherche- qui s'associe pour mener des actions en commun dans les domaines de la recherche et développement, de l'innovation technologique, de l'international, de la stratégie et de la performance industrielle, du développement commercial, etc. Cette approche de développement a démontré son efficacité dans de nombreuses parties du monde (Etats-Unis, Canada, Italie, etc.), en soutenant la compétitivité des entreprises dans un champ économique donné et sur un territoire.

Les enjeux et les objectifs de la manifestation

Après Ottawa en 2004 et Hong Kong en 2005 (et d'autres grandes capitales mondiales auparavant), Lyon accueillera, du 9 au 13 octobre 2006, la rencontre mondiale des clusters et pôles de compétitivité. Organisée sur l'initiative de The Competitiveness Institute et pilotée par la chambre de commerce et d'industrie de Lyon, cette manifestation permettra d'accueillir 400 participants venus du monde entier. Durant cinq jours, ils pourront échanger, confronter leurs expériences et débattre autour du thème retenu pour cette année 2006 : la gouvernance et l'implication des entreprises dans les démarches clusters.

Les objectifs de la conférence sont de :

- donner la parole aux entreprises et institutions impliquées dans les démarches clusters et pôles de compétitivité afin de confronter des expériences,
- partager des idées, construire des alliances et explorer les meilleurs modes de développement économique afin de les promouvoir et favoriser les démarches clusters,
- former les décideurs politiques et économiques aux fondamentaux des démarches clusters et aux bonnes pratiques,
- promouvoir et découvrir concrètement les clusters de la région lyonnaise et grenobloise. Des visites seront organisées les deux premiers jours,
- connaître les dernières avancées théoriques (sommet académique).

Le thème principal de la manifestation

Le thème de la gouvernance a été retenu pour cette année 2006.

Qu'est ce que la gouvernance ? C'est le mode de management d'un pôle de compétitivité ou cluster associant pilotage et animation des acteurs.

Face à la globalisation des marchés, les économies des pays développés doivent en effet reconsidérer en profondeur leurs politiques industrielles et économiques. Elles devront stimuler leurs activités à forte valeur ajoutée grâce à plus d'innovation, de créativité, de coopération et de réactivité. Tout l'enjeu des échanges lors de la rencontre mondiale des clusters et pôles de compétitivité à Lyon sera de déterminer le rôle des entreprises et leur implication dans les initiatives de clusters. La rencontre sera aussi l'occasion de recenser et d'évaluer les différents modes de gouvernance à travers le monde.

Les retombées pour l'agglomération

- c'est une opportunité pour rendre visible à l'international les pôles de compétitivité notamment Lyon Biopôle et Axelera,
- c'est une occasion pour les techniciens et animateurs des pôles de compétitivité de l'agglomération d'échanger des bonnes pratiques avec des homologues étrangers,
- ce type de manifestation est bénéfique pour le territoire car il permet la reconnaissance du savoir-faire des acteurs économiques dans le domaine des clusters.

Le budget de la manifestation

La Chambre de commerce et d'industrie a réalisé un budget prévisionnel sur la base de 362 participants ; le tarif affiché pour chaque participant et pour cinq jours étant de 950 €.

Dépenses	Montant (en € TTC)	Recettes	Montant (en € TTC)
frais de personnel CCIL	254 855	CCI de Lyon	136 388
dépenses communication, traduction, vidéo, etc.	305 054	région Rhône-Alpes	159 800
palais des Congrès	66 528	Communauté urbaine	100 000
réception-restauration	133 701	ministère des finances	30 000
		Caisse des dépôts	59 800
		EDF	30 000
		ventes directes	244 150
total	760 138	total	760 138

Le cadre de partenariat et le financement

La chambre de commerce et d'industrie de Lyon est maître d'ouvrage de la manifestation. La Communauté urbaine soutient cette dernière dans cette initiative. Ce partenariat prend la forme d'une convention, dans laquelle sont mentionnées les modalités de cette collaboration et les critères d'évaluation.

Dans ce cadre, la Communauté urbaine apporterait une contribution financière de 100 000 € ;

Vu ladite convention ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Donne un avis favorable à la signature de la convention avec la chambre de commerce et d'industrie de Lyon et au versement d'une subvention de 100 000 € pour la préparation de la rencontre mondiale des clusters et des pôles de compétitivité qui aura lieu à Lyon du 9 au 13 octobre 2006.

2° - Autorise monsieur le président à signer la convention.

3° - La dépense de 100 000 € sera prélevée sur les crédits inscrits au budget primitif de la Communauté urbaine - exercice 2006 - compte 657 380 - fonction 90 - opération 0860.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,